

A.S.D.

*ALLIANCE POUR LA SAUVEGARDE DU DIALOGUE INTER-CONGOLAIS*

---

**Représentation de l'ASD en Belgique**

**Réf.: ASD/B/DE/1/003/02**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Représentation de l'ASD en Belgique exige que M. Joseph Kabila soit exclu de la gestion du pays pendant la Transition et livré au TPIR.**

La Représentation de l'ASD en Belgique constate que les mêmes causes qui ont été à la base, d'une part de l'aggravation de la crise, et d'autre part du blocage de la solution, depuis le 17 mai 1997 jusqu'à ce jour, sont toujours présentes, et qu'elles se sont même renforcées.

Ces causes se résument, d'une part dans l'obstination de M. LD Kabila hier et de son remplaçant actuel de perpétuer la crise par la poursuite de la dictature et de la guerre, et d'autre part dans l'absence totale de volonté politique, de s'engager dans la dynamique collective nationale et internationale vers la résolution de la crise.

Pour ce faire, la stratégie utilisée est toujours la même : gagner du temps en trompant l'opinion nationale et internationale sur un semblant de bonne volonté à contribuer à la résolution de la crise. C'est ainsi que la faction armée basée à Kinshasa participe aux forums mais y bloque malicieusement tout cheminement vers la solution définitive de la crise, ou même y signe des accords, y prend des engagements pour n'en respecter aucun.

Car, si jadis Laurent Désiré Kabila était perçu, à la fois comme un problème et une solution, il est plus qu'évident que M. Joseph Kabila ne fait pas partie de la solution, il est aujourd'hui le problème lui-même!

**1. Joseph Kabila n'est pas crédible**

Depuis qu'il a été placé au Pouvoir par les troupes zimbabwéennes et angolaises en janvier 2001 jusqu'à ce jour, Joseph Kabila n'a respecté aucun texte signé, aucun engagement pris, aucune parole donnée. Personne ne peut lui faire confiance, et dans n'importe quel domaine de la vie :

Il promet beaucoup dans ses discours mais reste sourd aux cris de détresse de la population. Les prix ne cessent de grimper sur le marché tandis que les salaires sont toujours dérisoires et aléatoires. La rentrée scolaire et académique 2001-2002 a été une tragédie pour les parents. Le sida fait des ravages partout au Congo et le

choléra est en train de décimer les populations au Katanga. Les grèves éclatent et s'annoncent partout, aussi bien dans le secteur privé que dans celui de l'Etat. Les transports sont un casse-tête. Sous peu, Kinshasa sera une ville sans routes. Les textes et les accords signés ne sont pas respectés : Accord de Lusaka, Déclaration des principes fondamentaux des négociations politiques inter-congolaises, Pacte Républicain, Règlement d'Ordre Intérieur du Dialogue Inter-congolais à Sun City, Accord de Pretoria, Accord de Luanda...

Le non respect de l'accord privé de Sun City entre le MLC et le régime de Kinshasa est la preuve de la fourberie du camp gouvernemental, qui consiste à prendre un engagement tout en sachant préalablement qu'il ne sera jamais respecté.

Bref, parachuté miraculeusement, tel une météorite, au Sommet de l'Etat congolais les par les troupes zimbabwéennes et angolaises en janvier 2001, Joseph Kabila continue à se comporter en authentique milicien de l'AFDL.

## **2. La poursuite de la logique dictatoriale, de la confiscation de la démocratie**

- Le Parti-Etat (AFDL/PPP/PPRD) reste, depuis le 17 mai 1997 jusqu'à ce jour, la seule Autorité politique qui dirige et gère le pays comme l'avait proclamé LD Kabila dans sa déclaration de prise de Pouvoir le 17 mai 1997 depuis Lubumbashi. Les autres partis politiques sont obligés, soit de devenir des succursales et des directions régionales du Parti-Etat ou de disparaître.
- Les organes du Parti-Etat (présidence de la République, "gouvernement", "parlement"), ses forces répressives ( FAC, Cour d'Ordre Militaire, Anr, Démiap, Cour de Sûreté de l'Etat...) continuent à tourner à plein régime.
- Il s'applique le décret-loi 003 signé le 28 mai 1997 par LD Kabila: il identifie lui aussi sa personne à l'Etat, sa volonté arbitraire a force de Loi, les richesses nationales, l'Armée et les médias publics sont sa propriété privée.
- Avant, pendant et après Sun City, les prisonniers politiques et d'opinion, c'est-à-dire membres des Composantes Opposition politique et Société civile avec qui il négociait à Sun City, remplissent les prisons. Et depuis la signature de l'arrangement pirate avec Bemba jusqu'à ce jour, la répression s'est intensifiée contre les forces démocratiques: les prisons officielles et les cachots clandestins regorgent de journalistes, de défenseurs des droits humains, de syndicalistes, de membres des partis politiques... Les prisons et les cachots sont transformés en lieux de tortures et en mouroirs.
- Donc, même aujourd'hui où se déroulent les négociations informelles entre différentes Composantes en vue de la réussite des prochaines négociations politiques, Joseph Kabila continue à arrêter, à torturer les membres des autres Composantes avec lesquels il feint de négocier, à les faire condamner à mort par la Cour d'Ordre Militaire!
- Joseph Kabila n'est pas un démocrate. A ce titre et à tant d'autres, il ne mérite absolument pas d'être à la tête des institutions démocratiques de la Transition. Il les bloquera.

### **3. La logique de guerre, de haine et de violence**

L'attaque d'Uvira et l'ouverture d'autres fronts le démontrent. Il n'est pas prêt pour la Paix, il n'est pas fait pour la Concorde et la Réconciliation nationales.

### **4. Alliance avec les génocidaires pour les protéger et préparer d'autres génocides**

Au lieu de désarmer, regrouper et rapatrier les ex-FAR et les Interahamwe génocidaires conformément à l'Accord de Pretoria, Joseph Kabila les entretient, les alimente en armes et munitions, les protège et prépare avec eux d'autres attaques, et donc d'autres génocides. Alors que ces génocidaires sont reconnus comme tels et poursuivis par le TPIR.

L'ASD rappelle que, visant non seulement à punir mais aussi à prévenir, l'article 3 de la "Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide" déclare criminels aussi bien le génocide proprement dit que l'entente avec les génocidaires en vue de commettre le génocide, l'incitation directe et publique, la tentative pour le mettre en oeuvre, et la complicité dans sa réalisation.

Il est plus que temps que la Communauté Internationale cesse de mettre en péril la vie de tant d'hommes dans la Sous-Région des Grands Lacs en prenant au sérieux un jeune immature, inconscient et irresponsable dont les actes frisent le terrorisme.

Ceux ou celui qui soustrait les auteurs d'un génocide à la Justice internationale et dans le cas d'espèce au Tribunal Pénal International sur le Rwanda, est, tout simplement, criminel par complicité et non Président de la République. Par cet acte, qui ne peut pas être considéré comme banal, il a entaché et entamé la crédibilité de notre Pays et de notre Peuple. Il mérite, ni plus ni moins, la disqualification.

### **5. La mutation de la RDC en propriété privée, le pillage institutionnalisé, la destruction du tissu socio-économique et minier et le détournement des deniers publics, le bradage du patrimoine de l'Etat**

Le Parti-Etat fonctionne grâce au budget de l'Etat. Il s'installe dans les locaux de l'Etat et utilise toute la logistique et les infrastructures de l'Etat.

Tous les fonctionnaires de l'Etat et des entreprises publiques sont d'office membres du Parti-Etat et obligés de cotiser pour le Parti.

Les mariages « princiers » sont célébrés aux frais de notre Peuple....

Pendant que son gouvernement contracte des dettes auprès des institutions financières internationales, lesquelles devront être remboursées par nos enfants et nos petits-enfants, Joseph Kabila se livre et à la destruction massive du tissu socio-économique et au pillage des entreprises du secteur stratégique national: transports, mines, hydrocarbures, environnement, télécommunications, patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat congolais...

Des concessions minières et autres aux dimensions de certains Etats sont cédées

sans procédure et à vil prix.

Il bat le record des contrats léonins.

Fait à Bruxelles, le 17 octobre 2002.

**ASD/Représentation en Belgique:**

- **DPTN:** Likiyo Lompela, Milambo Kasongo, Nsumbu Tshahe Djanga
- **CDD:** Nyindu Kitenge
- **URR:** Tshibombo Mukuna
- **UDPS:** Tshipamba Mpuila
- **RCD:** Kitenge Yesu